

## Compte rendu de la réunion publique du 19/10/2022 « Projet cœur de ville »

---

Après introduction par Mme Le Maire, une présentation synthétique des éléments qui ont fait consensus lors des 3 ateliers de concertation a été faite,

27 participants étaient présents

### Questions-réponses

#### Pourrait-on envisager de réimplanter une école sur l'esplanade ?

Le déplacement des classes vers le groupe scolaire Maurice Fonvielle est un projet de longue date et qui s'avérerait nécessaire.

La proposition de programmer une école sur l'esplanade est notée et sera à étudier avec l'ensemble des autres propositions d'équipements publics dans le cadre de la poursuite des études.

#### La présentation fait référence à différents périmètres de réflexion sur le centre-ville. Pourrait-on envisager d'étendre ce périmètre aux équipements sportifs et notamment à la zone de la Castanette pour y implanter des logements ?

Les équipements sportifs ont bien été intégrés au périmètre « vécu » identifié par les participants aux ateliers.

Madame le Maire ainsi que l'AUAT et Toulouse Métropole assurent qu'il n'est pas souhaitable de transférer ces équipements en dehors du centre-ville, ceux-ci participants grandement à l'attractivité et à l'assurance d'une offre de services diversifiés accessibles à pied ou à vélo.

L'étude pourrait-elle intégrer un questionnaire particulier sur le stationnement et sur les distances à parcourir à pied une fois le véhicule garé ? Cela permettrait de déplacer certaines poches de stationnement en dehors de l'hypercentre.

Ce sujet sera traité au travers de l'aménagement des espaces publics. Il faudra néanmoins garantir à tous une accessibilité aisée du centre-ville et intégrer la topographie du secteur dans les réflexions.

Il est précisé que la place du vélo reste encore à dessiner dans le cœur de ville. Les pratiques actuelles ont été rapportées et entendues. La suite des études doit permettre d'imaginer l'avenir du cœur de ville de Pibrac.

Le participant précise alors « Nous n'avons pas envie d'aller à pied là où la voiture est reine ».

La dynamisation du centre et la pratique de modes alternatifs à la voiture dépend également de la desserte en transports en communs. Quel est l'avenir du bus dans le centre-ville et vers la gare de Pibrac ?

Madame le Maire acquiesce et précise que cette question mérite d'être largement traitée. A ce jour, Tisséo accepte de développer davantage de transports en communs uniquement si la zone desservie est assez dense pour assurer une demande. La réflexion sur l'intensification du Centre-Ville de Pibrac doit s'accompagner d'une réflexion sur la desserte en transports en commun avec notamment et prioritairement l'accès à la gare.

La question de la mobilité dans le centre de Pibrac questionne les déplacements à plus grande échelle. Pourrait-on envisager une déviation des flux vers Colomiers et Cornebarrieu qui traversent la commune ?

Cette question dépasse le cadre de l'étude présentée ce jour et rejoignent des enjeux métropolitains et même départementaux. Il est toutefois précisé qu'une telle déviation affecterait également les déplacements des Pibracais et pourrait avoir comme seul effet de reporter le problème ailleurs. Madame le Maire a souhaité partager avec l'ensemble des participants son souhait de porter plus fort les questions de mobilité, notamment dans le cadre de l'arrivée de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.

La séance est close à 20h.